

## **HISTCOM.2**

*Histoire interne de la Commission européenne 1973-1986*

Entretien avec  
**Friedrich P. KLEIN**  
en présence de **Hans-Friedrich BESELER**

par Pierre-Olivier Laloux  
à Tervuren le 22 février 2011

Transcription révisée par M. H.-F. BESELER pour M. F. P. KLEIN

Coordonnateur du projet :  
**Université catholique de Louvain (UCL, Louvain-la-Neuve),**  
dans le cadre d'un financement de la Commission européenne.



F.K. : Friedrich Peter Klein

H.B. : Hans-Friedrich Beseler

P.L.: Pierre-Olivier Laloux

F.K.: On commence par le commencement. [F.K. lit le questionnaire] « Quelle est votre formation ? » Je suis juriste de par mes études universitaires.

P.L. : D'accord. Quand avez-vous étudié ? C'était après la Deuxième Guerre mondiale ?

F.K. : Bien sûr. Vous ne connaissez pas mon âge ?

P.L. : Si, j'ai reçu votre CV. Vous êtes né en 1922, donc vous avez 88 ans. C'était à quelle université ?

F.K. : Université de Göttingen. Cela vous dit quelque chose ?

P.L. : Oui.

F.K. : Mais j'ai fait des études par morceaux parce que j'ai été prisonnier de guerre en Angleterre de 1944 jusqu'en 1948. J'étais dans les derniers transports de prisonniers de guerre de la Grande-Bretagne vers l'Europe. J'avais le grand avantage d'avoir partagé ma captivité avec d'autres personnes intéressées dans la jurisprudence. C'est pourquoi on m'a attribué par la suite deux semestres comme étant déjà accomplis. Donc, j'ai seulement dû faire quatre semestres en plus pour obtenir le diplôme de *Referendar* et après, trois ans de pratique pour devenir *Assessor*.

P.L. : D'accord.

F.K. : Je suis entré en tant qu'*Assessor* au service financier en Allemagne.

P.L. : Vous entrez au *Finanzministerium* ?

F.K. : Je dois réfléchir.

P.L. : Je vous en prie.

F.K. : Je suis d'abord entré chez un notaire, un avocat et, quelques temps après, j'ai été convoqué au ministère pour me présenter... [*Arrivée de Hans-Friedrich Beseler. Interruption*]

P.L. : Monsieur Klein m'expliquait la période juste après ses études de droit.

H.B. : Ah oui, vous en êtes à l'engagement. Vous êtes tout au début.

F.K. : Alors, en captivité, j'avais pu prendre connaissance des problèmes juridiques qui sont normalement présentés aux étudiants à l'université, parce qu'on avait des gens très capables. Cela a été reconnu ultérieurement. Ainsi, à mon retour en Allemagne, je n'ai pas fait l'entièreté des six semestres qui sont normalement exigés. J'en ai fait uniquement quatre, parce que j'avais déjà fait deux semestres avant de devenir soldat. Bon, ce sont des détails. C'est la période pendant les études.

P.L. : Et donc vous rentrez ensuite au...

F.K. : Après, je suis devenu assistant chez un *lawyer*.

P.L. : D'accord.

F.K. : Et j'ai travaillé pendant une bonne année. Ensuite, un ami de mon père m'a dit : « Pourquoi n'essaies-tu pas d'entrer au ministère. » Et, effectivement, j'ai été convoqué pour une discussion et, finalement, j'ai été admis au ministère des finances.

P.L. : À Bonn alors ?

F.K. : À Bonn. Nous étions deux divisions qui traitions essentiellement de la question « élargissement de l'Europe ». Les uns suivaient l'idée britannique « zone de libre-échange »

et l'autre division était axée sur l'aspect « union douanière ». La différence entre les deux, vous connaissez ?

P.L. : Oui.

F.K. : Union douanière : des droits de douane égaux ; par contre, zone de libre-échange, il y a des différences qui sont compensées...plus compliquées, etc. J'étais heureusement attaché à la division qui traitait l'aspect « union douanière ». J'ai été envoyé du ministère aux réunions ici à Bruxelles où j'ai fait la connaissance de quelques collègues que je n'avais pas vu auparavant. Un directeur s'était intéressé à moi et m'a recruté le 1<sup>er</sup> février 1959.

P.L. : Vous vous souvenez de son nom ?

F.K. : C'était Monsieur Ernst, qui a été notre premier ambassadeur au Japon ultérieurement et qui était mon directeur quand j'arrivais. Comme j'avais étudié la jurisprudence et comme c'était proche des questions douanières, etc., j'avais comme tâche, avec une secrétaire et un collaborateur, de suivre des cas effectifs de dumping mais surtout de voir si l'article 115 du Traité était respecté. L'article 115, cela veut dire que lorsqu'il avait une différence de taux dans différents États membres : zéro l'un, l'autre vingt, il devait y avoir la possibilité pour celui qui avait vingt de se protéger contre le flux de l'extérieur de la Communauté à travers le pays avec le taux très bas. Ça, c'était le commencement. C'était toute la question au début. Plus tard, on est arrivé à l'union douanière. Les droits de douane sont les mêmes. Si la marchandise arrive là, c'est 10% ; si elle arrive là, c'est 10%, etc. Cela a duré longtemps jusqu'à ce que tous les droits soient unifiés dans tous les États membres. Voilà, ce sont les débuts de l'affaire ici à Bruxelles.

P.L. : Et donc vous êtes engagé...

F.K. : J'ai été engagé le 1<sup>er</sup> février 1959.

P.L. : Avez-vous dû passer des concours ?

F.K. : Non, j'ai été nommé A4 directement.

H.B. : Les concours n'existaient pas à ce moment-là. C'est venu dans les années 1960.

F.K. : J'ai commencé le 1<sup>er</sup> ou 2 février 1959. Je crois que le 1<sup>er</sup> était un dimanche.

H.B. : C'était très tôt, parce que 1958 c'était l'entrée en vigueur du Traité de Rome. En 1959, M. Klein était un des premiers. La plupart des fonctionnaires, à cette époque-là, venaient des États membres, des administrations nationales. Le recrutement propre, directement par la Commission, c'est venu un peu plus tard. Au début, c'étaient des gens avec une certaine expérience professionnelle, acquise dans les administrations nationales.

F.K. : Je ne me rappelle pas quand je suis devenu A3. A2, je sais bien, c'est quand j'avais 50 ans, donc en 1972. En 1972 je suis devenu directeur. Et huit ans avant ma pension, je suis devenu directeur général. Quand est ce que je suis parti ? 22 plus 65 font 87. En 1987 ?

H.B. : C'est marqué dans le questionnaire.

P.L. : D'après votre CV, que vous m'aviez envoyé, vous partez en 1987.

H.B. : Il est parti en 1987 ?

P.L. : Oui, c'est cela. Donc, vous devenez A1 en 1979.

F.K. : C'est cela.

P.L. : Est-ce que, à l'époque – pour suivre un petit peu le questionnaire – vous faisiez partie d'un syndicat de fonctionnaires ?

F.K. : Non.

P.L. : Aviez-vous au préalable, donc avant de rentrer à la Commission, déjà un souci pour l'idée européenne ou bien l'appétit est venu en mangeant et c'est en travaillant sur les réalités au quotidien que vous avez...

F.K. : Avant que je ne vienne à Bruxelles ?

P.L. : Oui, avant de venir à Bruxelles, aviez-vous déjà un intérêt européen ?

F.K. : Oui, oui, bien sûr. J'avais deux choses. Primo, j'étais assistant d'un avocat ; deuxièmement, j'étais *Assessor*.

H.B. : Non, Peter, il veut savoir ton engagement européen, si tu étais dans le mouvement européen. Au ministère des finances, tu étais quand même dans la division qui traitait l'élargissement de la Communauté, l'entrée de l'Angleterre et tout cela. C'est au ministère des finances que tu faisais cela. Donc tu avais l'expérience... tu étais déjà sur la voie européenne au ministère des finances. [...]

F.K. : Oui.

H.B. : C'est cela. C'était un peu logique parce que beaucoup de gens ont travaillé dans l'administration nationale sur les questions européennes. Beaucoup ont alors fait un saut vers Bruxelles. C'était normal à cette époque-là.

P.L. : Une fois à Bruxelles, avez-vous fait partie d'un cercle européen ou participé de manière active à promouvoir l'idée européenne ?

F.K. : J'ai uniquement travaillé sur ce qui était mes tâches. Rien que ça : ni gauche ni droite.

P.L. : Vous parlez de ni gauche ni droite. N'avez-vous jamais exercé un mandat politique ?

*[FK ne comprend pas.]*

H.B. : Peter, Un mandat politique ? Tu n'as jamais été membre d'un parti ? Non. Chez les fonctionnaires allemands, à cette époque-là, cela ne se faisait pas.

P.L. : D'accord. On peut passer à la deuxième partie, plus spécifiquement dans notre période, 1973-1986. C'est la page 2 du questionnaire. *[H.B. sert du thé. Interruption]*

H.B. : C'est à partir de 1979 ou à partir de 1973 ?

P.L. : À partir de 1973.

H.B. : À partir de 1973. Alors, qu'est-ce qu'il y a en 1973 ? Tu as fait les relations avec les pays à commerce d'État, avec Kawan et compagnie ; assurance-crédit.

F.K. : Cela a changé très souvent. *[FK hésite.....]*

H.B. : Tu as fait les pays à commerce d'État, l'assurance-crédit, le crédit à l'exportation. Pour tout cela, tu t'es quand même fort engagé. Tu as quand même fait les négociations, les premières négociations avec les Hongrois et d'autres pays. À cette époque-là, c'était tout un drame parce que ces pays ne reconnaissaient pas la Communauté. Il y avait le problème de Berlin, la doctrine Hallstein. On ne sait même plus aujourd'hui ce que c'était la doctrine Hallstein.

P.L. : Ici, on est à partir de 1973. Willy Brandt est quand même venu au pouvoir entretemps, avec l'Ostpolitik.

H.B. : Oui, mais tout cela a pris beaucoup de temps. Avec Willy Brandt, la doctrine Hallstein se perdait. Mais de toute façon, pour l'Europe, l'essentiel à ce moment était : « négociations avec les pays de l'Est, pas question ! ». Les premières, Peter, c'étaient des négociations sectorielles, textiles. Mais qu'est-ce que toi tu as fait avec les Hongrois ? Le textile ? Qu'est-ce que tu as négocié avec les Hongrois ?

F.K. : Au GATT ou ici à Bruxelles ?

H.B. : Non, à Bruxelles.



F.K. : À Bruxelles, je n'ai pas négocié avec des pays isolés, séparément, sur des textiles ou autre chose. Non, ce n'était certainement pas moi.

P.L. : Mais vous étiez impliqué dans les négociations du GATT alors ?

F.K. : Oui, et cela a commencé avec un *clash* considérable parce que j'avais posé comme condition, pendant la première réunion sur le renouvellement de l'article VI « dumping » du GATT, que pour la première fois, un acte du GATT soit liant, obligatoire. Le négociateur américain est devenu blanc : « Tu dois aller chez notre juriste en chef pour lui expliquer. » Je suis allé chez lui et je lui ai expliqué. J'ai dit : « Nous négocions uniquement si les dispositions qui en résultent sont obligatoires et non pas des simples recommandations, etc. » C'était le premier point. Après cela, cela a plus ou moins marché. Je crois que nous avons obtenu l'essentiel. Malheureusement, pas tout, comme dans d'autres circonstances.

H.B. : Il faut peut-être donner à M. Laloux un peu plus de détails. À cette époque-là, la politique anti-dumping gagnait de plus en plus d'importance. Nous, en Europe, on ne la pratiquait pas. La Communauté commençait juste à devenir une puissance commerciale. Pour se protéger contre cette puissance commerciale naissante, les Américains nous frappaient de plus en plus souvent avec des droits anti-dumping, nos exportations de voitures, d'acier, etc. Un droit anti-dumping après l'autre, avec des règles assez arbitraires que les Américains avaient adoptées au fil des années. Alors, quand il y a eu le Kennedy Round, Peter et les Européens ont dit : « Écoutez, on veut bien faire l'abaissement tarifaire ou ouvrir nos marchés, mais à une condition : cette histoire anti-dumping, il faut la soumettre à des règles équitables, une fois pour toutes. » Alors, les Américains ont commencé à dire : « Oui, on veut bien un code de conduite, un *gentleman's agreement* qui n'est pas contraignant. » Alors là, Peter a dit : « Non. Pas question que nous abaissions nos droits de douanes, qu'on vous laisse entrer et qu'on fasse un petit *gentleman's agreement* pas contraignant pour que vous continuiez à nous taper dessus avec les lois anti-dumping... Fini, cela ! » Il a exigé que le premier code anti-dumping soit un vrai accord dans le cadre du GATT et qu'il soit contraignant pour tout le monde. C'était une innovation importante.

F.K. : Et après, nous avons entendu que, pendant la nuit, la délégation américaine s'était réunie dans un bâtiment qui était bien isolé contre ceux qui pouvaient essayer d'entendre ce

qu'il s'y passait. Ils faisaient des plans de guerre : « Quelles questions poserons-nous à Peter Klein ? » Quant à nous, nous avons dormi très calmement.

P.L. : Pouvez-vous situer chronologiquement ce code anti-dumping contraignant ?

H.B. : Le début était le Kennedy Round. Mais il y en a eu à toutes les négociations du GATT : Kennedy Round, Tokyo Round, Uruguay Round. Dans toutes les négociations, il y a eu une négociation anti-dumping et anti-subsidiation. Le premier a été négocié au cours du Kennedy Round. Là, Peter a obtenu les premières règles contraignantes. Le round suivant, on a amélioré, on a étoffé le code, on a obtenu plus de détails. Dans chaque négociation on a changé quelque chose. Initialement, le premier code c'était encore relativement concis. Maintenant, c'est devenu énorme, avec des détails sur comment calculer des dumpings, comment calculer le préjudice, et cetera. C'est très compliqué, très technique, mais c'est bien fait maintenant.

P.L. : Monsieur Klein, avez-vous un souvenir concernant d'autres éléments de ces négociations au GATT ? Des choses qui vous viennent à l'esprit quand on en parle ? La manière dont cela se passait : comment concrètement négociez-vous à l'époque ?

H.B. : Le problème, évidemment, c'était qu'il fallait d'abord trouver quelqu'un qui, dans un groupe de six – un groupe de six États membres, relativement jeune – puisse devenir porte-parole, mais avec force. Et cela, c'était le grand atout de Peter : convaincre d'abord les États membres sur une ligne à suivre. Les sortir de leur inertie, surtout les Français, qui, à cette époque, avaient souvent d'autres idées que tous les autres. C'était l'époque de De Gaulle, il ne faut pas l'oublier. C'était l'époque de la chaise vide. Peter défendait nos idées en tant que porte-parole de la Communauté. C'était lui qui parlait et cela donnait régulièrement des *clashes* assez homériques avec les Américains. L'ambassadeur américain, à cette époque, c'était Blumenthal.

F.K. : Blumenthal qui, aujourd'hui, est chef du musée juif à Berlin.

H.B. : Oui, mais avant cela il était ministre des finances américain.

F.K. : Et ambassadeur à Tokyo.

H.B. : Oui. Initialement, les Américains ont envoyé cet ambassadeur Blumenthal, qui n'était pas habitué à une négociation d'égal à égal avec les Européens, et cela donnait des *clashes*. En fin de compte, Peter a obtenu un résultat magnifique, en se battant régulièrement avec Blumenthal. Après quelques mois, les Américains ont alors remplacé Blumenthal dans la négociation anti-dumping. Ils ont envoyé quelqu'un d'autre qui était très raisonnable, très mesuré. À ce moment-là, cela allait beaucoup mieux. Mais les *clashes*, au début, étaient terribles, homériques. [...]

P.L. : Décrieriez-vous votre travail comme finalement assez large ? Jouissiez-vous d'une certaine liberté d'initiative ?

F.K. : Naturellement. Mon directeur, à cette époque-là, était Theo Hijzen ; un Néerlandais, qui couvrait tout le GATT. Quand je lui faisais mon premier rapport, il écoutait, et il me faisait confiance.

H.B. : Évidemment, tout le GATT couvert par M. Hijzen était un domaine immense. À cette époque-là, ce qui comptait dans le GATT, c'étaient les droits de douane, qui étaient encore assez élevés. Ce qui comptait aussi, c'étaient les quotas, les contingents. Ils n'existent plus, c'est fini. Le GATT, à cette époque, c'était déjà énorme, mais tout à fait autre chose que maintenant où l'on se concentre sur les obstacles non-tarifaires, la propriété intellectuelle, des services, etc... [...]

P.L. : D'accord. Vous parliez de Théodore Hijzen. Était-ce la même chose avec Edmund Wellenstein ?

F.K. : Non. Wellenstein était top quality. C'était le top.

P.L. : Qu'est-ce qui les différençait, puisque cela a l'air d'être assez clair pour vous ? En quoi Wellenstein était-il différent de Hijzen ?

F.K. : Sur tous points, sauf la langue, qui était égale aux deux. Wellenstein était le type du fonctionnaire capable, poli en même temps, et perspicace, obtenant ce qu'il voulait. Non, Wellenstein était vraiment...top.

H.B. : C'était vraiment de la grande, de la toute grande classe. Bon, il était déjà directeur général. Il avait été secrétaire général de la CECA, ce qui était quand même le poste le plus élevé à la CECA. Ensuite, il est devenu directeur général...des relations extérieures ou du commerce extérieur ? Je ne sais même pas. Mais il est devenu directeur général à la Commission Européenne et à cette époque et dans le domaine des relations extérieures, c'était de loin la personnalité la plus marquante. De loin ! Hijzen, c'était un technicien. Il était bien, mais pas de comparaison avec Wellenstein, le fin diplomate.... [...]

P.L. : Donc, vos relations étaient bonnes avec Monsieur Wellenstein ?

FK : Oui.

P.L. : D'accord. À partir de 1973, votre commissaire est Christopher Soames. Comment se passaient les relations ?

F.K. : Christopher Soames, il était formidable. Formidable ! [...] Un jour, il a attrapé une maladie. Je savais qu'il était à l'hôpital et on disait que ses jours étaient comptés. Je lui ai téléphoné. Quand il a entendu ma voix, il a crié : « Peter, I'm seeing you smiling as ever. Sister! Sister! Bring a bottle of champagne! » Ça, c'était Soames. Lorsqu'il a pris ses fonctions à Bruxelles, c'était la période des vacances. Par hasard, j'ai eu la grande chance d'être le seul dans toute la direction générale à être présent à ce moment-là. Il m'a invité à venir le voir et, depuis lors, lorsqu'il avait une question, il prenait directement contact avec moi. C'était formidable.

H.B. : C'était le beau-fils de Churchill. Son chef de cabinet, avec lequel Peter était aussi en très bons termes, était Sir David Hannay, devenu Lord Hannay par la suite, ambassadeur aux États-Unis, donc le top de la diplomatie anglaise.

P.L. : Christopher Soames était-il un commissaire qui s'impliquait beaucoup dans la DG ? Comment se passaient les contacts ? Il vous connaissait bien visiblement, donc vous aviez des contacts directs avec lui. Ou bien cela passait-il par le directeur général ?

F.K. : Il nous laissait la liberté.

H.B. : Soames n'était pas quelqu'un qui comptait les petits pois. Il s'occupait des questions politiques. Quand il avait besoin de quelque chose, il téléphonait directement. À part cela, le cabinet était d'une grande classe aussi. C'était typiquement « *Foreign Office* ». Ca roulait du tonnerre. [...]

P.L. : Quelles étaient les relations avec vos collaborateurs ? Vos inférieurs hiérarchiques ? Dans les organigrammes, j'ai noté Louis Kawan et Liliana Archibald.

F.K. : Liliana Archibald m'a déçu.

H.B. : Elle passait comme experte « crédit à l'exportation ». C'est un domaine très technique, les crédits à l'exportation.

F.K. : Crédits à l'exportation. Elle a été nommée, sur suggestion de l'ambassadeur britannique. [...]

H.B. : On cherchait quelqu'un pour les crédits à l'exportation. Un domaine assez compliqué ! Alors, Londres t'avait recommandé Archibald. Tu avais commencé à faire le début d'une réglementation au niveau communautaire, avec beaucoup de difficultés de la part des États membres. Est venue Archibald et la première chose qu'elle a faite, c'était démolir tout ce que tu avais commencé à négocier.

F.K. : À la fin, Archibald était malade et j'ai pris la chose en main. Je l'avais écoutée pendant trois réunions et, à la quatrième réunion, j'ai pris les choses en main. Et tout le monde a accepté ce que j'avais suggéré comme compromis. [...] Ensuite elle était malade. Elle n'osait plus venir parce que j'avais forcé l'affaire. Cela marchait bien parce que le compromis que j'avais proposé prévoyait que le règlement qui gouvernait ce domaine devait chaque année

être à nouveau confirmé par États membres. Parce qu'en France, il y avait quelqu'un qui ne voulait pas lâcher pour plus longtemps. Cela existe partout, dans chaque administration. Et pour le satisfaire, on a dit : « Bon renouvelons chaque année, ce qui finalement s'est fait quasi automatiquement... » Chaque année, le même texte devait être prolongé, avec la certitude, que, si les Français avaient bloqué, on aurait eu la guerre. Par après, ce délégué s'est calmé parce qu'il a vu que la chose marchait bien.

P.L. : D'accord. Et avec votre autre collaborateur – sur base toujours des organigrammes – Louis Kawan ? Comment cela se passait-il ? Comment organisiez-vous le travail ?

H.B. : Kawan était quelqu'un de très malin. Une tête formidable.

F.K. : Il parlait bien, il formulait formidablement, mais les résultats étaient souvent maigres.

H.B. : Oui, mais attends ! On était encore dans la guerre froide, à cette époque. Il était assez dur vis-à-vis des pays de l'Est, comme tout le monde à cette époque. Par après, les choses ont changé. Il y a eu Willy Brandt, l'ouverture à l'Est, lentement mais sûrement. Après cela, tu as perdu ce domaine. Mais initialement, au début des années soixante, Kawan était le grand expert « pays à commerce d'État » et sa ligne était partagée par tout le monde.

F.K. : Mais plus tard Kawan était quand même mis de côté de facto parce que mon texte modèle pour des accords avec les différents pays de l'Est a été sur recommandation de l'ambassadeur britannique accepté par tout le monde au COREPER. Il n'aurait jamais obtenu cela avec le texte que lui avait élaboré.

H.B. : Des projets d'accord avec les pays de l'Est, tu avais fait ?

F.K. : Qui ont été envoyés aux pays de l'Est. Beaucoup des pays de l'Est ont refusé parce qu'ils avaient ordre du grand patron Staline de ne pas accepter, mais les seuls qui ont accepté étaient les Chinois. À partir de là – j'ai eu des contacts réguliers avec les Chinois.

P.L. : D'accord. À partir de 1973, Kawan et Archibald sont donc finalement vos deux proches collaborateurs à ce moment-là ?

H.B. : Chacun d'eux avait toute une division, c'est-à-dire toute une série de gens.

P.L. : Oui, c'est cela. [...] De 1977 à 1979, j'ai Klaus Ewig...

H.B. : Oui.

P.L. : Camillo Paoli...

H.B. : Oui.

P.L. : Monsieur Beseler et Malcolm Bremner.

F.K. : Malcolm Bremner, première classe ! Je n'ai jamais eu un autre fonctionnaire comme lui qui faisait des documents très compliqués, très exigeants et qui étaient acceptés par la suite sans qu'un seul mot n'en soit changé. Il rentrait tôt chez lui, s'isolait et travaillait. Le lendemain, il revenait avec un document de six ou sept pages. J'ai osé changer un mot une seule fois et il est devenu pâle. Je sentais qu'il ne pouvait pas supporter cela et il avait raison. Il écrivait comme quelqu'un qui a une machine à imprimer.

H.B. : Oui, mais attention Peter. Il faut quand même aussi penser à une chose : ce Bremner était un Anglais et il écrivait dans sa propre langue.

F.K. : Oui.

H.B. : Il était passé par l'administration britannique, une administration excellente. À cette époque-là, on se posait toujours la question de savoir ce qui était le mieux : le Quai d'Orsay français ou le *Foreign Office* anglais ? Les Britanniques étaient très bien drillés. Pendant toute leur carrière, ils apprenaient surtout une chose : faire des notes claires, précises pour leur ministre ; pas trop long, pas trop court, avec des introductions où beaucoup était déjà dit, avec des résumés, des conclusions, des *defensive points*, etc. Il y a toute une technique britannique pour écrire des notes et en plus ils écrivaient dans leur propre langue. Tous les autres fonctionnaires de la Communauté, Paoli en italien, Ewig en allemand, etc., fabriquaient

péniblement quelque chose dans une langue étrangère, française ou anglaise. Les Anglais et les Français, dans la Communauté, étaient terriblement favorisés. Aujourd'hui, pratiquement tout se fait en anglais, mais, à l'époque, il y avait beaucoup de français, un peu d'anglais, et Français et Anglais avaient un gros avantage.

F.K. : C'est clair. Il faut en tenir compte. Mais même, abstraction faite de cela, Bremner était vraiment un modèle. Et c'était la même chose quand il prenait le micro, parce qu'il allait dans des comités qui étaient bien composés.

H.B. : Oui, les gens là étaient bien.

F.K. : Il s'exprimait avec des nuances, parce que pour l'assurance-crédit pour l'exportation, il y a des finesses... [...] C'est un sujet qui était fascinant et nous avons obtenu, je dois dire, pas mal de choses. Par exemple, nous avons conclu un accord qui obligeait des États membres de notifier s'ils voulaient déroger aux règles d'usage en ce domaine, c'est-à-dire donner des crédits à des conditions anormales. Imaginez-vous ! Nous avons obtenu un accord là-dessus à cette époque. Il y avait un délai de quinze jours avant l'expiration duquel les États membres ne pouvaient signer un accord envisagé avec un pays tiers pour les crédits, les grands bateaux de pétrole, etc. sans que la Commission n'ait donné son accord... Donc, liberté pour commencer la négociation, rien obliger, rien écrire, sauf dire à la Commission et aux autres États membres ce qu'ils prévoient, avec tous les détails. Et ça pouvait marcher uniquement lorsqu'il n'y avait pas d'opposition.

H.B. : Il ne faut jamais oublier qu'aujourd'hui, le domaine de la politique commerciale est complètement communautarisé. C'est la compétence exclusive de la Communauté. Il y a une législation communautaire qui s'applique dans tous les États membres. Tout fonctionne d'après les règles communautaires. Tout cela n'existait pas à l'époque de Peter. Il y avait six législations complètement différentes, une dans chaque État membre. Il y avait des divergences qui menaient à l'application de l'article 115. C'est lui, Peter Klein, qui a commencé à jeter les bases de la réglementation communautaire. Notre première argumentation au début, c'était toujours de dire : « Écoutez, on ne peut pas faire la réglementation vraiment communautaire. Vous avez vos régimes différents, mais nous lançons maintenant une procédure de consultation préalable. Si jamais vous changez quelque chose ou vous faites quelque chose de



nouveau, il faut que les six se mettent autour d'une table et en discutent. » La consultation préalable était un minimum absolu. C'est comme cela qu'on a vécu les premières années. Ensuite la Commission a proposé les premiers avant-projets, les premiers textes communautaires sur l'importation, sur la libéralisation, sur l'exportation et je ne sais pas quoi, anti-dumping etc. Cela se négociait en même temps au GATT. Peter y a négocié le premier code anti-dumping et celui, beaucoup plus compliqué, sur les subventions. Ensuite, les résultats au GATT devaient de nouveau être incorporés dans la législation communautaire. C'est comme cela que la législation communautaire est née : profondément inspirée par des négociations au GATT. On a fait des règles au GATT et après on a dit aux États membres : « Maintenant, il faut une réglementation communautaire. Nous sommes obligés d'incorporer les résultats obtenus au Gatt dans la législation de la Communauté. » Certains États membres, au fond, ne voulaient pas. Certains voulaient conserver leur chasse gardée. Mais ils n'avaient plus d'autre choix : il fallait bien établir une réglementation communautaire. Et d'avoir commencé cela, c'est son plus grand accomplissement.

F.K. : Je n'ai jamais oublié l'exemple de l'OECD à Paris. On négociait...je crois que c'étaient les *Tankers*... J'avais pris un délégué national avec moi, même si cela n'était pas nécessaire. En temps normal, j'y allais seul, mais je voulais faire un geste vis-à-vis des États membres. J'ai pris avec moi le délégué français. C'était le meilleur que j'avais dans toute la bande. Il est venu me voir après la réunion, en disant : « Dites-moi, je n'avais jamais imaginé que vous pourriez faire quelque chose comme cela avec les gens dans une négociation. Je n'aurais pas pu croire que cela allait être possible. »

H.B. : C'était son côté très fort : il inspirait confiance. Tu inspirais confiance, Peter. Les États membres, même s'ils étaient d'avis différents, te faisaient confiance. C'est comme cela qu'il arrivait à quelque chose. D'autres voulaient passer avec la tête à travers le mur et cela ratait. D'autres encore étaient trop timides. Mais lui, il savait ce qu'il voulait. Il osait, il inspirait confiance et c'est comme cela qu'il a eu ces résultats. Il était bon négociateur.

P.L. : Pour enchaîner un petit peu au niveau chronologique, je vois qu'en 1977 – toujours sur base des organigrammes – vous devenez directeur d'une nouvelle direction intitulée : « questions générales et instruments de politique économique extérieure ». C'est la direction D. Pourquoi cette nouvelle affectation ?

H.B. : Vous savez, dans toutes les administrations il y a régulièrement des réorganisations.

F.K. : Parfois, c'est changé dans les deux mois.

P.L. : C'est à cause de la nouvelle Commission qui se met en place ?

H.B. : Oui, soit il y a une nouvelle Commission, soit on constate qu'un type n'est pas à la bonne place et il faut le changer. Cela arrive dans toutes les administrations du monde.

F.K. : Il y a cent raisons possibles...

H.B. : Il y a eu une réorganisation et il y a eu ces quatre divisions. J'étais à la tête de l'une d'entre elles. Depuis des années je travaillais avec Peter. Aux assurances-crédits, il y avait Paoli, je crois. Et il y avait encore d'autres travaillant sur les « Instruments de politique commerciale »

P.L. : Justement, est-ce que dans cette direction – puisqu'il est fort question de législation – vous étiez majoritairement des juristes ? Quelle était la formation de vos collègues ?

H.B. : À cette époque, il y avait pas mal de juristes.

F.K. : Kawan n'était pas juriste.

H.B. : Kawan était probablement économiste.

F.K. : Kergorlay non plus.

H.B. : Kergorlay était énarque ; ce n'est pas nécessairement juriste. Camillo Paoli, je suppose qu'il était juriste. Moi-même, j'étais juriste. Pour les Anglais, c'est autre chose : ils ont des formations assez différentes. Ils sont rarement juristes. [...] En Angleterre, la mobilité était toujours très importante. Ils ont toujours été très en avance sur nous sur la question de la mobilité. C'est d'ailleurs avec l'entrée de l'Angleterre qu'on a commencé avec la mobilité.

Maintenant, la règle veut qu'un fonctionnaire ne peut pas rester plus longtemps que trois ou quatre ans à un poste. Cela a des avantages mais aussi des gros inconvénients. Il ne faut pas s'imaginer que ce soit...toujours la solution miracle. [...]

P.L. : Vous parlez des Anglais. À ce moment là, en 1977-1979, vous êtes toujours dans la DG I et c'est Roy Denman qui est votre directeur général. Comment cela se passait-il ? A-t-il apporté une autre dynamique ?

F.K. : Roy Denman avait auparavant fait partie de la délégation britannique au GATT quand nous avons négocié ce dont je vous ai parlé.

H.B. : Il était ambassadeur britannique auprès du GATT.

F.K. :-La première question que Denman m'a posée, était : « Est-ce que vous voulez devenir ambassadeur à Ottawa ou Washington ? » J'ai dû dire non. Ma femme ne prenait pas d'avion, alors cela n'allait pas. De toute façon, j'étais heureux de pouvoir rester ici.

H.B. : Pas de comparaison entre Denman et Wellenstein.

F.K. : Non.

H.B. : Wellenstein était le diplomate très fin. Très fin ! Denman, c'était le bulldozer !

F.K. : Un bulldozer, oui, mais qui marchait au whisky. [...]

H.B. : C'était un Européen très convaincu. Il a d'ailleurs écrit des livres excellents sur l'Europe.

F.K. : Oui. Il est malheureusement mort depuis un certain temps déjà. [...]

P.L. : À ce moment-là aussi, vous avez un nouveau commissaire : Wilhelm Haferkamp.

F.K. : Avant toute négociation importante au GATT avec Haferkamp, il y avait une réunion préparatoire avec lui. On se rassemblait dans la salle où avait lieu la négociation. J'étais à gauche de Haferkamp et à droite...qui était à droite ?

H.B. : Son chef de cabinet ?

F.K. : Luyten ? Peut-être Luyten. Nous étions trois et les Américains trois aussi. Alors, Haferkamp et l'ambassadeur américain commençaient la négociation et après un certain temps nous laissaient régler les détails. Il nous faisait confiance.

H.B. : Haferkamp était un syndicaliste allemand [...] tout à fait modéré. Je dirais socialiste de droite, foncièrement libéral. Pas de protectionnisme. Rien de critiquable et très sympathique.

F.K. : Il était un type chic.

H.B. : Il était un type impeccablement chic. Il aimait bien manger, c'est vrai. Mais c'était un type intelligent. Certes, ce n'était pas le bourreau de travail qui s'enfonçait dans les dossiers jusqu'à minuit, mais il avait ses convictions libérales et il savait ce qu'il fallait faire.

F.K. : Oui.

H.B. : Et avec ses convictions libérales, il nous guidait dans le bon sens, sans parti pris.

F.K. : Lorsqu'il commençait un discours ou une discussion, on se demandait parfois: « Oh, qu'est-ce qu'il raconte ? » Et très souvent, j'ai réalisé qu'à la fin, il tombait sur la chose importante de l'affaire. Il était bien. [...]

P.L. : D'accord. Outre la partie plus visible de votre travail – les négociations multilatérales au GATT, les négociations avec les pays de l'Est – comment se passait votre travail au quotidien ?

F.K. : De quelle période vous parlez ?

P.L. : Je parle toujours de votre période à la DG I « Relations extérieures », de 1973 à 1979, avant que vous n'alliez à l'union douanière.

F.K. : Oui. Il y a eu encore un autre round de négociations...

H.B. : Disons ceci, Peter. Ton travail à cette époque-là, ce n'était évidemment pas d'écrire les notes. Ton travail de directeur à ce moment-là était, d'abord au plan international, d'aller dans les réunions internationales au GATT pour mener les négociations ; être porte-parole de la Communauté au GATT. C'est la première chose que tu as faite. Secundo, quand il y avait des discussions avec les États membres, au Conseil ou chez les représentants permanents du COREPER, c'est toi qui y allais pour défendre le point de vue de la Commission. Voilà. Il était le directeur.

F.K. : Oui. C'est plutôt « leadership » comme fonction.

H.B. : En ce qui concerne les réunions que la Commission avait avec des experts des États membres, si elles étaient d'un niveau élevé, c'est lui qui les présidait. Ensuite, des piles et des piles de signataires qui arrivent tous les soirs. Ajoutez à cela les réunions de coordination quotidiennes avec les quatre chefs d'unité : « Qu'est-ce qu'on fait aujourd'hui ? » Ta semaine était bien remplie, Peter. N'est ce pas ?

F.K. : Oui, oui.

P.L. : Comment se passaient les relations avec le Conseil et le COREPER ? Comment les caractériseriez-vous à l'époque ? Étaient-elles bonnes ? Étaient-elles tendues ? [...]

H.B. : Peter, les relations avec les États membres, à cette époque-là, n'étaient quand même pas faciles.

F.K. : Non.

H.B. : Parce que chacun voulait conserver sa chasse gardée. Les grands, comme Adenauer, Schuman, etc., voulaient faire cette Communauté. Mais les fonctionnaires nationaux voyaient

bien que leurs compétences et leur influence passaient vers Bruxelles. Ils n'en avaient aucune envie et nous mettaient des bâtons dans les roues du matin au soir. Chaque réunion était une bagarre épouvantable. Heureusement, ils faisaient confiance à Peter et cela allait relativement bien encore avec lui, parce qu'ils l'acceptaient. Généralement cela allait assez bien quand il s'agissait de se défendre contre les pays tiers qui nous attaquaient. Alors, on était sur la même ligne et on défendait nos intérêts commerciaux. Mais s'il s'agissait de transférer des compétences de Bonn ou de Paris vers Bruxelles, là ils étaient tous contre. Notre travail se jouait au niveau des groupes de travail techniques et celui de FK au niveau du COREPER, des ambassadeurs. De temps en temps, des questions techniques ou des questions plutôt politiques montaient jusqu'au Conseil. Mais alors c'était le Commissaire qui allait au Conseil, et c'était Peter qui l'accompagnait. Soames, puis Haferkamp par la suite, le convoquait en disant : « On va au Conseil ensemble ».

F.K. : Les meilleures aventures que j'ai eues, c'était avec Davignon. J'étais assis à côté de lui. Il répondait à une question – je ne me rappelle plus les détails – et je devenais *stiff* comme cela parce qu'il prenait le chemin tout à fait contraire à ce qu'il était supposé dire. Je lui ai donc fait un petit signe, sans rien dire. Il me regardait et reprenait son discours en se corrigeant : « Par ailleurs... je voulais dire... » *[rires]* Fantastique !

H.B. : Davignon était génial! Tout à fait différent, dans son style, de Willy De Clercq, par exemple...

P.L. : Oui, oui.

H.B. : Willy De Clercq, c'était l'ancien ministre des finances belge ; un type 100% prévisible. On lui expliquait quelque chose. Il le notait, le soulignait en rouge, en vert, en bleu et on pouvait être 100% sûr qu'au Conseil il suivait cette ligne convenue d'avance. Avec Davignon, comme avec beaucoup de génies, on ne savait jamais dans quelle direction il allait galoper. Tout d'un coup, il partait dans une autre direction ! Impossible de le rattraper. Avec Davignon, c'était amusant mais parfois aussi assez étonnant. Mais ce fut un grand, un très grand Commissaire.

P.L. : Au sein-même de la Commission, quelle était la fréquence de vos contacts, par exemple, avec le Secrétariat général ? Avec le Service juridique ? Aviez-vous beaucoup de contacts ou finalement très peu ?

H.B. : Ce n'est généralement pas lui qui s'en occupait.

F.K. : Le Service juridique, nous nous en chargions assez peu.

H.B. : Non, Peter, ce n'est pas vrai. Quand un document officiel passait en Commission, il n'y avait rien qui se faisait sans l'accord du Service juridique. Toutes les choses officielles devaient d'abord être consignées avec le Service juridique.

F.K. : Un projet de règlement ou quelque chose comme cela.

H.B. : Un projet de règlement ou une décision ou des actes formels. Tout devait être consigné. Mais ce n'était pas lui, Peter Klein, qui faisait cela. Cela se faisait d'abord au niveau inférieur, avec les juristes. On se mettait en réunion et on essayait de se mettre d'accord. Si l'on ne se mettait pas d'accord ou s'il y avait une question juridique très importante, alors FK se mettait personnellement d'accord avec le directeur général du Service juridique. [...]

P.L. : On peut peut-être passer à l'union douanière. Donc, en 1979, vous devenez directeur du service de l'union douanière.

F.K. : Je peux vous dire deux choses, là. Le service des douanes était notamment occupé avec les tarifs. C'était le grand problème. Le tarif était divergent soit dans la dénomination des marchandises, soit dans le taux attribué à telle ou telle marchandise. C'était l'occupation permanente à cette époque.

H.B. : On n'avait pas encore le tarif commun à cette époque ?

F.K. : Oui, mais il y avait quand même des grandes lacunes qui n'avaient pas encore été comblées.

H.B. : C'est vrai. Il y avait encore des exceptions sur le tarif commun. Il y avait les contingents tarifaires à faire, les suspensions tarifaires à faire, l'origine et tout cela, mais...

F.K. : Mais la chose la plus importante à laquelle je me suis attelé par la suite, c'est ceci : pour l'importation dans la Communauté – peut-être pour exporter aussi, mais ce n'était pas important –, chaque consignment devait être accompagné par un, deux, trois ou vingt-six papiers différents selon les États membres. Monsieur Pierru, un chef de division, avait l'idée brillante de rassembler tout cela dans un seul document et de renoncer à tout ce qui n'était pas absolument nécessaire pour qu'il ne reste finalement qu'une seule page commune à tous les États membres.

H.B. : Un document unique. Cela n'existait pas à l'époque.

F.K. : Je suis content, non pas seulement parce qu'il avait fait cela brillamment, mais aussi parce que j'avais l'occasion et le bonheur de régler les derniers – je ne sais plus combien, cinq, six ou sept – problèmes qui n'avaient pas encore trouvé de solution dans cette négociation sur le document unique. J'ai obtenu cela dans la dernière réunion. [...] *[Le téléphone sonne. Interruption]*

F.K. : Donc on en était à la création d'un document unique. C'était un grand achèvement. Pour le reste... chaque année –c'était une habitude qui avait été introduite avant que je n'arrive – il y avait une réunion des directeurs généraux et des adjoints dans un État membre. Je suis allé par exemple à Berlin, en Écosse, en France, en Italie. [...]

H.B. : Le côté humain, c'était toujours le côté fort de Peter Klein. Quand il y avait de longues réunions avec les États membres, à l'heure de midi on peut rentrer chacun dans son trou. On s'est engueulés pendant toute la matinée et chacun rentre chez soi. Ou bien on va tous ensemble manger quelque part ; chacun sur ses frais évidemment, mais on va manger. Peter est toujours allé avec tous les gens des États membres et c'est comme cela qu'il a souvent fait les résultats qu'il a obtenus. [...]



P.L. : Comme vous l'avez vu, le questionnaire comporte une série de questions par rapport au contenu de la politique sur l'union douanière. Je ne sais pas si vous voulez passer par toutes ces questions ou bien si j'en choisis une ou deux.

H.B. : Choisissez, je crois que c'est mieux.

P.L. : On peut peut-être se concentrer sur la fin : le Livre blanc, par exemple.

H.B. : Le Livre blanc ?

P.L. : Le Livre blanc, l'Acte unique. Est-ce que vous y avez participé ? C'est début Delors, 1985-1986. C'est la fin de notre période, un peu avant votre départ à la retraite.

F.K. : La première chose dont je me rappelle à propos de Delors, c'est que la première fois qu'il m'a vu en réunion – j'avais brièvement parlé – il m'a appelé et m'a dit : « Dites-moi, de quelle région de France venez-vous ? » [rires] C'était ma surprise avec Delors. À l'époque, je pouvais encore mieux parler l'anglais. [...]

P.L. : Par rapport toujours à l'union douanière, quel a été l'impact des élargissements ? La Grèce, l'Espagne, le Portugal, c'est quasiment à la fin de votre période.

F.K. : Il y a eu des coopérations très positives, notamment avec les Espagnols. Ils étaient vraiment modèles. Je comprends un tout petit peu l'espagnol. Je ne le parle pas, mais eux ils comprenaient le français. Donc, je pouvais voir que leurs progrès étaient vraiment formidables. [...]

H.B. : Pour le service douanier, les complications dues aux élargissements n'étaient pas terribles parce que cela avait été négocié avec ces pays avant l'adhésion. On disait : « Dans la Communauté il y a le tarif extérieur commun. Vous devez l'accepter. » Sauf, normalement, une série d'exceptions, peut-être pour la porcelaine ou pour les voitures. On disait alors : « Vous avez trois ans de transition supplémentaire. » Alors, ses services, ceux de FK, devaient contrôler régulièrement, en collaboration avec les États membres, si, à la fin de la période transitoire, les États membres s'étaient vraiment alignés, si tout était convenable.

Mais les élargissements, dans le domaine douanier, n'ont pas fait énormément de complication.

F.K. : Non.

P.L. : Quelles étaient vos relations avec la DG III « Marché intérieur » ? Aviez-vous une collaboration un peu plus étroite avec cette DG ? Avec Fernand Braun, son directeur ?

H.B. : Tu devais, Peter, naturellement ! Dans les négociations anti-dumping à Genève, au GATT, tu devais régulièrement te coordonner avec la DG III. Par la suite, en tant que directeur général des douanes, quand tu voulais changer quelque chose dans le tarif douanier commun, en ce qui concerne par exemple la suspension tarifaire pour les camions, tu devais évidemment avoir l'accord de la DG III. Ce n'était peut-être pas toujours lui qui demandait cet accord, mais c'étaient les services qui devaient alors s'arranger avec les gens de la DG III. S'il y avait des complications, alors c'était lui qui parlait avec Braun.

F.K. : Pour autant que je puisse m'en rappeler, il n'y avait pas de conflit à ce niveau-là. Non, je ne crois pas.

H.B. : Non, les relations étaient ok avec la DG III.

P.L. : Concernant vos commissaires, vous avez évoqué Étienne Davignon, Karl-Heinz Narjes. Vers la fin de votre période, je pense que vous avez aussi eu Francis Arthur Cockfield.

F.K. : Lord Cockfield. Très important.

P.L. : D'accord.

F.K. : À ce moment-là, un Portugais a été nommé. Il devait prendre une nouvelle direction générale qui n'englobait pas seulement les « douanes », mais aussi... les « subventions » ? Qu'est-ce que c'était l'autre partie ?

P.L. : Fiscalité indirecte.

F.K. : C'est cela. La DG « Douanes » devait être fusionnée avec la DG « Fiscalité indirecte », mais Lord Cockfield m'a fait le grand plaisir de dire : « Non. Tu restes directeur général des douanes et monsieur...le Portugais...

P.L. : Emilio Vilar ?

F.K. : Et monsieur Vilar, il va prendre la « fiscalité indirecte ». [...]

H.B. : Vilar n'est pas resté longtemps.

F.K. : Il n'est pas resté longtemps. [...]

H.B. : Wellenstein, tout le monde s'en rappelle, mais Vilar...

F.K. : Il est rentré dans une banque, je crois, où quelque chose comme cela. Il a disparu et je ne sais pas qui l'a remplacé après.

P.L. : D'accord. Quelles étaient vos relations de travail avec vos collaborateurs, notamment avec votre assistant, Nikolaus Vaulont ?

F.K. : Impeccables. J'ai fait nommer Vaulont chef de division avant que je ne parte. Il était très sérieux, très bien.

P.L. : D'accord.

F.K. : Il est pensionné à Munich.

H.B. : En ce qui me concerne, j'ai travaillé pendant quelques années sous sa direction. Comme chef, Peter, tu étais formidable. Pas de problème. On pouvait toujours discuter.

P.L. : Vous faisiez allusion à la langue de travail. Pendant toute votre carrière à la Commission, vous diriez que c'était majoritairement le français qui était utilisé ?

F.K. : Alors, laissez-moi vous raconter comment j'ai appris les langues. À l'âge de douze ans, j'ai eu un professeur de français, à l'école à Hanovre, qui avait vécu en France et qui parlait le français comme un Français. J'étais tellement fasciné que j'ai demandé pour Noël et pour mon anniversaire des disques avec des textes français pour que mon oreille s'adapte. Et cela a très bien marché. Mais j'ai appris beaucoup plus en Angleterre, où je suis resté trois ans et demi dans un camp de prisonniers, le dernier encore ouvert en avril 1948. J'y faisais la *Presseschau*.

H.B. : Le rapport de presse.

F.K. : Je lisais trois ou quatre journaux chaque jour. J'en tirais les indications essentielles et j'informais mes collègues de la baraque. Nous avions des baraques avec septante officiers ensemble. Narjes était dans la baraque à côté, mais je ne l'ai jamais vu. Mais je faisais chaque jour deux fois le tour du camp et je connaissais presque tous les autres. [...] Je rêvais en anglais, et rêver dans une langue étrangère...

H.B. : Oui, tu étais plus fort en anglais qu'en français. Mais l'anglais, au début de la Communauté, n'avait pas de valeur, ou seulement à Genève dans les négociations internationales. Au début de la Communauté, il fallait qu'on travaille en français. Toutes les réunions se faisaient en français. Ensuite, quand les Anglais sont venus, tu as pu...

F.K. : Et avant déjà, au GATT tout de même aussi.

H.B. : Dans l'union douanière aussi, il y a toujours eu une certaine prédominance du français.

F.K. : Oui.

H.B. : Au GATT, il y a toujours eu une prédominance de l'anglais. Tout cela, depuis l'entrée du Royaume-Uni dans la Communauté, a complètement changé. Maintenant, c'est la prédominance de l'anglais. Mais au début, c'était différent. C'était le français.

P.L. : Quelle était la place de l'allemand dans la Commission ? On le parlait quand même un peu ?

F.K. : Nous deux, oui.

P.L. : Entre fonctionnaires allemands, j'imagine. Mais sinon, c'était le français ?

H.B. : Évidemment, quand on faisait une note pour monsieur Haferkamp, pour le commissaire allemand, on faisait la note en allemand...

F.K. : À condition que cela reste chez lui.

H.B. : À condition que cela reste une note vue seulement par lui. Mais si la note devait aussi être vue par des collègues à droite et à gauche, des Italiens, des Français, des Espagnols, Portugais, des Grecs, etc., alors l'allemand posait souvent problème. C'est pour cela qu'aujourd'hui la *lingua franca* est l'anglais. Tout le monde comprend.

P.L. : Oui. Question très rapide : lisez-vous l'*Agence Europe* ?

H.B. : L'*Agence Europe*, tu ne l'as pas lue ?

F.K. : À l'époque, je l'ai lue, et je l'ai lue d'autant plus volontiers parce que ma fille la rédigeait à Madrid.

H.B. : L'*Agence Europe*, à cette époque-là, était distribuée à tout le monde. L'*Agence Europe* était très importante parce qu'il ne faut pas oublier qu'à cette époque-là, on n'avait pas toutes ces informations qu'on a aujourd'hui par l'internet. Donc, c'était une source d'information rapide tous les jours.

F.K. : Ma fille avait conçu une partie espagnole qu'elle envoyait ici à la centrale. Elle était à la mission.

P.L. : D'accord. Un mot pour clôturer le volet professionnel : quel bilan tirez-vous de votre carrière à la Commission ?

F.K. : Je suis satisfait.

H.B. : Oui, tu peux être satisfait. Comme je l'ai dit tantôt, ce que tu as fait, c'est surtout les premiers codes à Genève. Du point de vue international, c'est lui qui les a négociés. Code sur les subventions, code anti-dumping : les premiers accords dans le cadre du GATT, les premiers règlements de politique commerciale. Il peut être content de ce qu'il a fait. Pour beaucoup de choses, la glace était rompue. Cela a permis à d'autres, de continuer par la suite. On élargissait et on continuait. Mais les bases, c'est lui qui les a posées.

F.K. : Il doit y avoir un autre code important auquel j'ai participé.

H.B. : Tu as fait « origines » ? Non, tu n'as pas fait le code « origines ». Code « contingents » ? Non, tu ne l'as pas fait. Tu as fait le code sur les subventions.

F.K. : Les subventions, oui ; les crédits à l'exportation. Mais à Genève, il doit y avoir encore un autre. Tu ne te rappelles pas non plus d'un autre code ?

H.B. : Non, je ne me rappelle pas. Il y a maintenant une demi-douzaine de codes sur toutes les questions.

F.K. : Bien sûr. Par produit parfois : produits de soie ou quelque chose comme cela.

H.B. : Oui.

F.K. : Mais je ne me rappelle pas les autres.

P.L. : D'accord. Le questionnaire comportait une cinquième partie, qui comportait des questions plus liées à votre installation, quand vous arrivez à Bruxelles. Il s'agit de voir comment se sont intégrés les fonctionnaires qui venaient de l'étranger.

F.K. : J'habite depuis toujours ici à Tervuren. Les six premières années, j'étais dans un quartier de bungalows. Après...

H.B. : Il a construit ici.

P.L. : D'accord. Est-ce que, à l'époque et même plus tard au fil du temps, vous retourniez quand même régulièrement en Allemagne ?

F.K. : Aussi longtemps que mes parents vivaient encore, je suis allé pendant les vacances, deux semaines parfois, chez eux.

H.B. : Les contacts de famille, au début, restent réguliers. Après, il y a la mort qui arrive. Qu'est-ce que vous voulez ? Les grands-parents meurent, les parents meurent, alors les contacts de famille deviennent plus rares.

P.L. : Vos enfants sont-ils allés à l'école européenne ?

F.K. : Oui. Et mon fils est à la Commission et ma fille aussi.

H.B. : Le fils est un élément brillant. Il suit bien son père. Un bourreau de travail, qui a fait son concours avant d'entrer à la Commission. C'est un bourreau de travail. Le soir, à huit, neuf heures, il faut le chasser du bureau pour qu'il rentre enfin chez lui. C'est un type très sérieux.

P.L. : Par rapport à l'école européenne, un témoin nous a raconté se souvenir de grèves d'élèves dans les années 1970. Avez-vous un souvenir de cet événement ?

H.B. : Non.

F.K. : Non.

P.L. : D'accord.

H.B. : Le côté fort de l'école européenne, c'est toujours les langues. Ca, c'est bien. La discipline, c'est moins bien. Si on veut éduquer ses enfants [rires] avec la bonne discipline, il vaut mieux les envoyer dans une école nationale. Mais les langues, c'est bien.

P.L. : Au moment où vous arrivez à Bruxelles, arrivez-vous à vous intégrer assez facilement avec des Belges ?

F.K. : Oui. Dans notre quartier, je connaissais les voisins en face et à côté.

P.L. : Et avec vos collègues ? Vous voyiez-vous aussi en-dehors du travail ou bien vos relations étaient-elles strictement professionnelles ?

F.K. : Maintenant, il n'y a plus le travail.

H.B. : Avec tous les collègues, on se voyait régulièrement. On s'invitait mutuellement, on passait une soirée. On buvait un verre de vin et on invitait aussi les voisins. Non, pas de problème d'intégration. Lui, il s'intégrait facilement, pas de problème.

F.K. : C'est curieux parce que, dans ce quartier, il y a beaucoup d'Allemands. Les Allemands aiment la nature. Les Italiens ne vont pas louer une maison ici, les Français très rarement.

H.B. : Beaucoup de fonctionnaires allemands ont acheté à Tervuren à cette époque-là. C'est aussi à l'est, proche de la sortie vers l'Allemagne. Et puis il y a une certaine affinité entre l'allemand et le flamand.

F.K. : On a de bons rapports avec les voisins, qui sont Allemands, Belges, Néerlandais.

H.B. : Non, il n'y a jamais eu de problème.

P.L. : Est-ce que vous fréquentiez des lieux spécifiques ? Par exemple, je pense au château Saint-Anne.



H.B. : Des clubs de sport et ce genre de choses-là ? Tu n'es jamais allé au château Saint-Anne ? Tu n'es jamais allé dans un club de tennis ici ?

F.K. : Non. Le château Sainte-Anne, j'y suis allé une fois tous les mois pour y manger.

H.B. : Oui, mais tu n'as pas été membre d'un club ?

F.K. : Pas de sport, non.

H.B. : Tu n'as pas été membre du club château Sainte-Anne ? Non, il n'était pas un clubiste. Moi non plus. Il allait y manger de temps en temps, mais pas de...

F.K. : Pas membre.

P.L. : D'accord. Dernière question : Avez-vous écrit des articles ou des livres ?

F.K. : Non.

P.L. : Une charge d'enseignement ?

F.K. : Non. Je n'ai jamais écrit. J'avais assez à faire.

H.B. : Vous savez, quand on est à l'université, il est important d'écrire quelque chose, de produire de la littérature scientifique. À la Commission, certains ont aussi produit quelque chose, ont écrit des articles. Mais le boulot comptait avant tout. À la Commission, si vous avez écrit un livre, cela ne vous avance à absolument à rien. L'essentiel, c'est de bien faire son boulot, d'avoir des résultats, d'obtenir quelque chose dans les négociations avec les États membres ou les pays tiers. J'ai moi-même écrit de temps en temps, j'ai perdu des semaines, des mois de temps libre, et qui a lu les résultats ? Les avocats qui puisaient dans ce que j'avais pondu pour en tirer des arguments contre nous devant la Cour de Justice à Luxembourg. Non, jamais plus, même pas après le départ à la retraite !

F.K. : Ce que je faisais au lieu d'écrire des articles, c'était que j'avais sur ma table de nuit, à côté de mon lit, quelque chose pour écrire. Chaque matin, je marchais trois quart d'heures dans la forêt, pensant très souvent aussi à ce que je devais faire pendant la journée, etc. Et le soir, on n'était pas les premiers à la maison.

P.L. : D'accord. Monsieur Klein, je vous remercie beaucoup en tout cas pour cet entretien.

F.K. : C'était un plaisir de vous rencontrer.

P.L. : Merci aussi à vous monsieur Beseler.

H.B. : Pas de problème.

## Index des noms de personnes

Adenauer, Konrad, 21  
Archibald, Liliana, 13, 14  
Blumenthal, W. Michael, 10, 11  
Brandt, Willy, 8, 14  
Braun, Fernand, 26  
Bremner, Malcolm, 15, 16  
Churchill, Winston, 12  
Cockfield, Francis Arthur, 26, 27  
Davignon, Étienne, 22, 26  
De Clercq, Willy, 22  
de Gaulle, Charles, 10  
de Kergorlay, Roland, 18  
Delors, Jacques, 25  
Denman, Roy, 19  
Ernst, Wolfgang, 5  
Ewig, Klaus, 15  
Haferkamp, Wilhelm, 19, 20, 22, 29  
Hallstein, Walter, 8  
Hannay, David, 12  
Hijzen, Theodorus, 11, 12  
Kawan, Louis, 8, 13, 14, 18  
Luyten, Paul, 20  
Narjes, Karl-Heinz, 26, 28  
Paoli, Camillo, 15, 18  
Pierru, Daniel, 24  
Rui Vilar, Emilio, 27  
Schuman, Robert, 21  
Soames, Christopher, 12, 13, 22  
Vaulont, Nikolaus, 27  
Wellenstein, Edmund, 11, 12, 19, 27